

Éditorial

Attention aux conséquences de l'examen !

La plupart des praticiens considèrent *a priori* que l'examen diagnostique est un acte positif, puisqu'il vise à comprendre le trouble à l'origine de la consultation et, sur cette base, à déterminer comment soigner ce trouble et aider au mieux le sujet en difficulté. Dans cet état d'esprit, les praticiens compétents veillent à assurer la validité des informations récoltées durant l'examen et des inférences faites à partir de celles-ci. Ceci implique de créer les conditions matérielles et relationnelles optimales, de choisir les méthodes et les instruments adéquats, d'utiliser ces derniers dans le respect des règles et d'interpréter les résultats à la lumière d'un cadre théorique solide et de l'ensemble des variables en jeu.

La validité des résultats de l'examen et de leur interprétation est une exigence déontologique à laquelle la majorité des praticiens est attentive. Toutefois, ceux-ci négligent souvent un autre aspect de la validité de l'examen : ses conséquences pour le sujet évalué. L'examen n'a-t-il que des conséquences positives ? Ces dernières ne sont-elles pas obliérées par des effets négatifs ? La question de la validité des conséquences a été posée par Samuel Messick à la fin des années 80 à propos des tests psychologiques et éducatifs. Elle peut être étendue à l'ensemble de l'examen. Elle est analogue à celle posée à propos des médicaments. S'il est essentiel de se préoccuper, en priorité, des effets positifs de ces derniers sur la santé des patients, nous trouvons normal et même indispensable d'également s'intéresser à leurs effets secondaires indésirables.

Une préoccupation similaire devrait animer les cliniciens à propos de l'examen diagnostique. Ceux-ci devraient, par exemple, s'interroger à propos des conséquences possibles de l'évaluation de l'intelligence. Si une telle évaluation peut, indubitablement, avoir une utilité clinique, elle peut aussi avoir des conséquences néfastes pour certains sujets. Le QI transmis à un enfant, ses parents et ses enseignants peut en effet figer une représentation des compétences et stimuler un effet Pygmalion. De même, la communication de prédictions basées sur les résultats de tests de développement psychomoteur ou du langage peut faire naître de faux espoirs ou, au contraire, décourager tout effort éducatif.

Le constat du possible impact négatif de certains examens ne doit toutefois pas conduire à jeter le bébé avec l'eau du bain. Il doit plutôt encourager les praticiens à assumer leurs responsabilités au-delà de l'examen proprement dit. Ces derniers doivent avoir conscience que la communication des résultats et leur utilisation pour prendre des décisions de traitement et/ou d'orientation sont des actions susceptibles d'avoir des conséquences nuisibles. Les praticiens sont dès lors tenus de réfléchir et d'assumer leurs responsabilités quant (1) à l'opportunité de réaliser certains examens dont les résultats pourraient avoir des effets négatifs supérieurs à leur utilité clinique, (2) à ce qu'il y a lieu de communiquer aux patients lors de la remise des conclusions et à la manière de le communiquer, (3) au degré d'incertitude des prédictions formulées sur la base des résultats de l'examen.

Jacques GRÉGOIRE
Rédacteur en chef d'*A.N.A.E.*